

COMPOSER POUR L'IMAGE

L'ART DE L'ILLUSTRATION MUSICALE

PUBLIC Musiciens, professionnels du son, compositeurs

PRÉ-REQUIS Utilisation professionnelle d'au moins un logiciel de MAO

DURÉE 140 heures sur 20 journées soit 4 semaines

OBJECTIFS

- Appliquer des techniques de composition
- Adapter la musique à la dramaturgie et aux contraintes
- Effectuer la post production du projet

Lieu de la formation 146 rue Paradis - 13006 Marseille

Nombre de stagiaires (si en session) 4 minimum - 8 maximum

Coût 5600€ TTC (non assujéti à la TVA)

MODALITÉS D'ÉVALUATION À l'issue de la formation, le formateur référent procède à l'évaluation des acquis individuels une production musicale pour l'image.

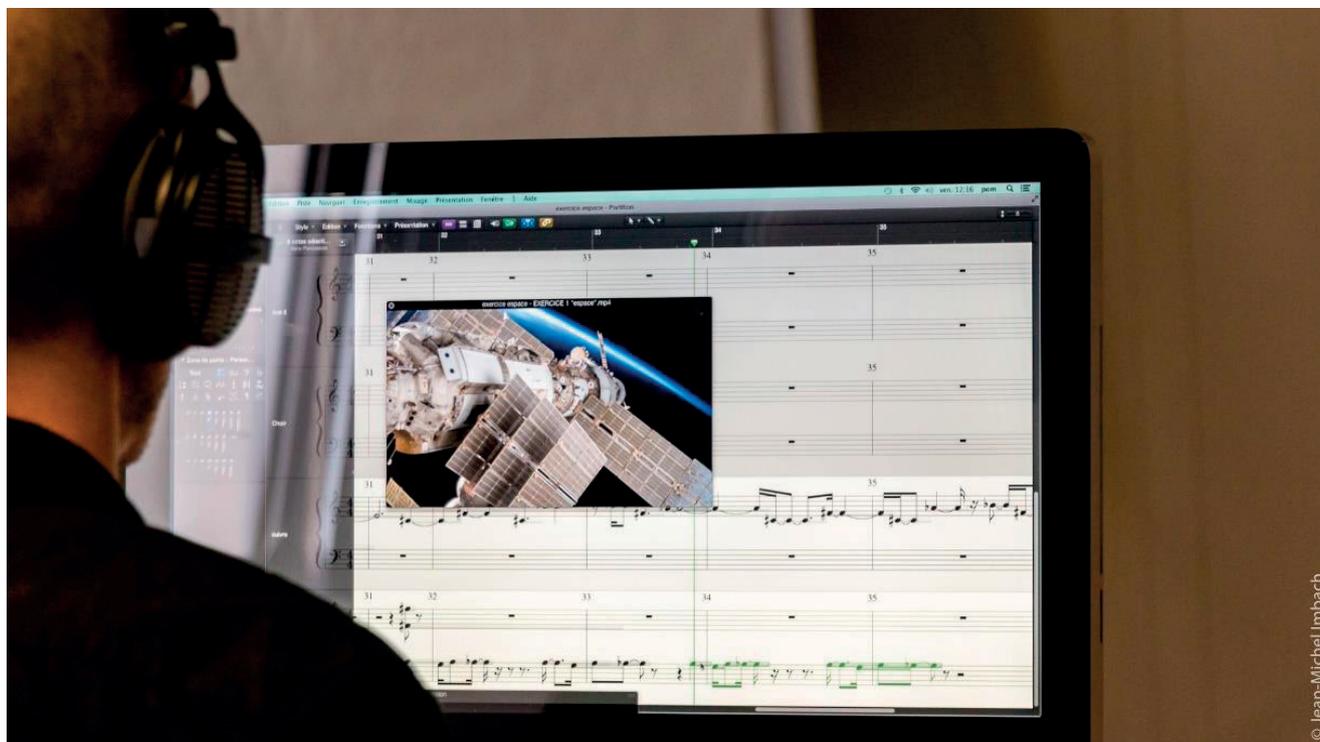
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES Théorie : transmissions de documents ressources, méthodologie, analyse d'extraits
Méthode active : exercices d'application, composition en autonomie

Conditions d'accès

CV et Lettre de motivation pour étude de recevabilité de la candidature :

Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en oeuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation.

Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.



© Jean-Michel Imbach

cifap
accompagnateur de talents



En partenariat
avec

mandyben
formation

CONTENU

Appliquer des techniques de composition

- Acquérir une méthodologie de travail sur Logic Pro X
- Utiliser les banques de sons
- Analyser le rapport entre image et musique et les ressorts de la dramaturgie musicale
- Repérer les fondamentaux de la composition musicale (structure, mélodie, harmonie, rythme)
- Appliquer des techniques de composition pour différents genres (documentaire, action, comédie, habillage, animation, pub...)
- Mettre en oeuvre des outils de notation musicale (édition de partitions)

Adapter la musique à la dramaturgie et aux contraintes

- Analyser la demande (à partir de consignes et à partir d'un scénario ou d'un synopsis)
- Respecter les contraintes budgétaires d'un projet
- Appliquer différentes méthodes et techniques d'orchestration
- Utiliser un thème et le décliner
- Appliquer des techniques de synchronisation musicale avec l'image

Effectuer la post production du projet

- Enregistrer, mixer et effectuer le pré-mastering
- Optimiser le son lors du mixage
- Maitriser les aspects juridiques et contractuels qui régissent la profession

INTERVENANTS

Les intervenants du Cifap sont des professionnels du secteur en exercice.

Alioune Koné,

Producteur, directeur musical, et compositeur à l'image, que cela soit pour le cinéma, les dessins animés et le documentaire tels que : Horror Hotel Contest, Tesla, Nogochi, Whispering Souls de Olivier Py, etc...).

Alioune est aussi musicien arrangeur ayant partagé la scène entre autres avec Bernard Lavilliers, Alpha Blondy, The Wailers, Tiken Jah Fakoly, Mauranne, Michel Jonasz, Jimmy Cliff, Philippe Lavil, Lokua Kanza, Manu Dibango, etc....). Il est également compositeur et arrangeur pour le spectacle vivant.

Philippe Férec Compositeur de musiques originales (films, spectacles chorégraphiques, artistes...) parallèlement à ses activités de musicien de scène et d'ingénieur du son studio pour plus d'une cinquantaine d'albums, Philippe Férec s'est spécialisé dans la Musique à l'image et a composé pour de nombreux films, reportages documentaires, films institutionnels et publicités.

Myriam Eddaira, ingénieure du son (Studio d'Ikken) et réalisatrice, certifiée Pro Tools HD8 Operator music.

Sous réserve de disponibilité ou tout autre intervenant de compétences équivalentes.

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation équipée et connexion internet.

FINANCEMENT

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 01 44 78 38 44) à condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)

Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO

Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par Pôle Emploi

Autres situations : nos conseillers en formation analyseront votre situation afin d'envisager les possibilités de financement
Délais d'accès : compter 3 à 4 semaines dans le cadre d'une demande de prise en charge par un organisme financeur (Afdas, Pôle emploi...)

